

Syndicat Mixte de la Base de Loisirs
de Saint-Quentin en Yvelines

N°2023-D48

OBJET :
Demande de crédits
d'investissement :
Mise en sécurité des
Jeux Terrestres

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS

Le 28 juin à 17h30

Le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Base de Plein Air et de Loisirs de l'Étang de Saint-Quentin-en-Yvelines dite « île de loisirs » sous la présidence de Monsieur José CACHIN.

Étaient présents :

Mesdames Chantal CARDELEC, Sandrine GRANDGAMBE, Gwendoline DESFORGES, Sonia BRAU, Pauline WINOCOUR-LEFEVRE, Colette GERGEN, Sylvie PIGANEAU,

Monsieur José CACHIN

Était absent excusé :

Monsieur Othman NASROU

Ont donné pouvoir :

Néant

Mbres en exercice : 9
Quorum : 5
Présents : 8
Pouvoir : 0
Suffrages exprimés : 8

CONSIDERANT que, lors des travaux réalisés en 2020, le Syndicat Mixte a complété les jeux existants par des nouveautés ludiques mais aussi a mis en valeur et sécurisé les espaces dévolus à chaque jeu sur l'île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines pour un montant de 150 000 € ;

CONSIDERANT que ces jeux sont utilisables toute l'année grâce à leur installation dans des « bacs » en gravillons ;

CONSIDERANT que lors du contrôle annuel, il est apparu que deux des jeux sont en fin de vie et nécessitent d'être supprimés au plus vite ;

CONSIDERANT que la remise en sécurité de l'aire de jeux et le remplacement des jeux à retirer doivent pouvoir intervenir dans les meilleurs délais de manière à ce que le public accueilli sur la saison puisse bénéficier en toute sécurité de cet espace ;

CONSIDERANT que le remplacement des deux jeux et la mise aux normes de sécurité des jeux existants sont estimés à 85 000 € TTC ;

LE COMITE SYNDICAL,

APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité,

SOLLICITE des crédits d'investissement auprès de la Région Ile-de-France, pour un montant de 85 000 € TTC ;

AUTORISE le Président à signer tout document utile.

Fait à Trappes, le 28 juin 2023
Le Président du Syndicat Mixte
José CACHIN

